

plongé leur écrasante défaite, l'empereur marche rapidement sur Londres. Le 9 juin, il entre dans cette ville en triomphateur.

A peine arrivé à Londres, l'empereur déclare les parlements anglais dissous et supprimés. L'Angleterre écoute, silencieuse et résignée, cette sentence qui brise son organisation politique.

Un décret impérial, daté de Londres, apprend à la fois, au monde étonné, que l'Angleterre a été attaquée, vaincue et soumise par Napoléon. Ce décret pourvoit à l'organisation nouvelle de ce qui fut le royaume uni de la Grande-Bretagne.

L'ancien roi d'Angleterre reçoit le titre de roi feudataire des royaumes unis d'Ecosse et d'Irlande, à la charge de payer à la France un tribut annuel et de fournir un contingent de guerre en troupes et en argent. L'Angleterre n'aura d'autre constitution que celle de l'empire français dont elle fait partie ; elle est divisée en vingt-deux départements ; le prince Cambacérès est nommé vice-roi de cette nouvelle province.

De nombreuses dispositions spéciales viennent compléter l'œuvre de Napoléon. Les mers redeviennent libres ; les états de l'Europe reprennent les colonies qu'ils possédaient avant 1789 ; la compagnie des Indes est dissoute, et le commerce avec l'Asie est désormais accessible à tous ; quarante pairs des plus illustres maisons anglaises sont appelés au sénat français ; cent députés anglais sont introduits dans le corps législatif ; les immenses revenus du clergé anglais sont attribués, comme fonds d'amortissement, au paiement de la dette publique ; un archevêque primat, établi à Londres, a la suprématie de l'église anglicane ; Londres devient le siège d'une université centrale, d'une cour de cassation et d'une école polytechnique ; enfin les lois françaises, traduites en anglais, deviennent obligatoires dès le premier janvier 1815, pour le pays conquis.

Une dernière décision, prise par l'empereur, passe inaperçue au milieu des graves résolutions qu'il promulgue. Le gouvernement anglais avait donné asile aux restes proscrits de la famille de Louis XVI. Le chef actuel de cette famille réside dans le château d'Hartwell, près de Glasgow, où il se fait appeler roi de France, sous le titre de Louis XVIII. Napoléon assigne pour résidence, à ce roi nominal, l'île de Man.